



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2020 La DGALN vous propose l'action de formation n° 20-310

COMDALO « Gestionnaires débutants »

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :
<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH :
<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

02 et 03 avril 2020

Date limite d'inscription

16 mars 2020 (en ligne sur OUPS)

OÙ ?

CVRH de PARIS

2 Rue Alfred Fouillée
75013 PARIS

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DGALN/PH1
chef(fe) de projet : Ilham ABOULATHAR
Tél. : 01 40 81 90 98
ilham.aboulathar@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Marie-France GARCINI – Cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : Florence CORDIER
Tél. : 01 44 06 16 76 (06 99 02 60 21 le jeudi)
florence.cordier@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Permettre aux agents disposant du profil « gestionnaire » de savoir comment gérer dans Comdalo les dossiers Dalo depuis leur réception par le secrétariat de la commission de médiation jusqu'à leur relogement ou sortie du dispositif Dalo ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des données collectées dans l'infocentre InfoDALo, outil statistique à disposition des services en charge du Dalo en DDI, ainsi que des services Habitat-Logement des Dreal et, par voie de conséquence, à la consolidation des statistiques et tableaux de bord aux niveaux départemental, régional et national auxquels tous les utilisateurs d'InfoDALo peuvent accéder.

le public concerné – les pré-requis

- Les nouveaux gestionnaires mais aussi les gestionnaires utilisant ponctuellement l'application ;
- Toutes les personnes intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, relogement, contentieux REP), qu'elles appartiennent à des services de l'Etat (DDCS(PP), DDT(M), DEAL, Préfecture,...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,...) ;
- Les agents des DREAL et des DRJSCS en charge du pilotage des politiques sociales du logement.
- avoir une connaissance générale de la problématique du droit au logement opposable,
- avoir une bonne connaissance de la procédure de recours auprès de la commission de médiation DALO et des suites à donner,
- **utiliser Comdalo depuis au moins 2 mois.**

CONTEXTE

Comdalo est une application informatique constituant un outil de gestion et de suivi des recours devant la commission de médiation départementale. Cet outil apporte une aide en termes de réalisation des tâches du secrétariat [édition des courriers (accusé de réception, demande de pièces obligatoires,...), édition des fiches individuelles de synthèse, de l'ordre du jour, du procès verbal et des décisions] et de suivi des délais.

La formation des « gestionnaires débutants » de Comdalo vise à permettre aux agents disposant du profil « gestionnaire » de savoir comment gérer dans Comdalo les dossiers Dalo depuis leur réception par le secrétariat de la commission de médiation jusqu'à leur relogement ou sortie du dispositif Dalo.

Les points suivants seront abordés durant la formation :

Présentation et utilisation à partir de cas concrets des différentes fonctionnalités du profil « gestionnaire » de l'application Comdalo selon la chronologie de la procédure Dalo : enregistrement de formulaires, édition des accusés de réception et/ou courrier de demande de pièces obligatoires, affectation des dossiers à une commission, saisie des décisions, saisie des relogements et des sorties du dispositif Dalo.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

Christophe HENRIET et Frédérique LE GOFF (PND)

De la réception du recours à son passage en commission

Présentation du SI Logement : applications, acteurs, outils et procédures

Présentation de Comdalo : connexion via Cerbère, navigation, profils et fonctionnalités

Création manuelle et assistée (appel à Numéro Unique) de dossiers de recours DALO
Examen de la complétude et édition des accusés de réception (AR classique et/ou « courrier d'incomplet »)

Conclusion de l'instruction et affectation des dossiers à une commission
Export de l'ordre du jour de la commission (tableau « TR ») et des fiches de synthèse.

Du passage en commission au relogement ou à la sortie du dispositif

Consultation des alertes (page d'accueil)
Recherche de dossiers

Saisie et/ou import (tableau « TR ») des décisions rendues par une commission
Mise à jour (corrections éventuelles) et édition des décisions pour notification aux requérants avec courrier d'accompagnement

Edition du PV et des listes à destination du préfet et des collecteurs du 1%

Suivi des offres de relogement (acceptation, refus, bénéficiaire plus à reloger)
Consultation des listes de demandeurs radiés dans NU pour attribution (page d'accueil)

Saisie d'un recours gracieux (dépôt du RG, accusé de réception)
Saisie d'un contentieux pour excès de pouvoir (dépôt du REP, résultat du jugement du TA)

Retrait de dossier - Retrait de décision.